



COMPOSITION DU BUREAU

- Claire Lapeyronie, Présidente du Conseil d'administration, suppléante Aurélie Maillols
- Vice-président, Jean-Michel Fabre, représentant des départements, suppléant Julien Klotz
- Vice-président, M. Jean-Marc Vayssouze-Faure, représentant des communautés d'agglomération et métropoles, suppléant Jean-Luc Marx
- Vice-présidente, Mme Coralie Mantion, représentante des communautés d'agglomération et métropoles, suppléante Isabelle Touzard
- Vice-président, M. Paul-Marie Blanc, représentant des communautés de communes, suppléant Daniel Calas
- Mme Florence Brutus, représentante de la Région, suppléant Bertrand Vivancos
- M. Rémi Branco, représentant des départements, suppléante Anne Laporterie
- M. Michel Baylac, représentant des communautés d'agglomération et métropoles, suppléante Bénédicte Mello
- M. Frédéric Touzellier, représentant des communautés d'agglomération et métropoles, suppléante Géraldine Rey-Deschamps
- M. Frédéric Salle-Lagarde, représentant des communautés de communes, suppléant Régis Bayle
- M. Matthieu Grégory, directeur, DDTM 34, représentant de l'Etat, suppléante Lucie Chadourne-Facon
- Mme Sylvie Lemonnier, directrice adjointe, DREAL Occitanie, représentant de l'Etat, suppléant Cyril Vanroye

Membre de droit :

- Le préfet de région
- Le directeur régional de l'environnement, de l'aménagement et du logement
- Le contrôleur budgétaire
- L'agent comptable de l'établissement

Etablissement Public Foncier Languedoc-Roussillon • Créé par décret n°2008-670 du 2 juillet 2008 modifié par le décret n°2017 – 836 du 5 mai 2017-Parc Club du Millénaire Bât. 19 • 1025 rue Henri Becquerel • 34000 Montpellier • Téléphone : 04 99 54 91 10 • Fax : 04 67 42 94 85 • RCS Montpellier • N° SIRET : 509 167 680 00032